

N/REF : 7/08/2025 16H47 C:000003 I:80143
V/REF : AC/C25685
V/Email reçu le Jeudi 07/08/2025 a 16H47

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. MZI
IMMEUBLE : LES MEZIERES -MZI
28,30 RUE D'IROISE
.
35830 BETTON

Rennes, le 29 Septembre 2025

Référence Marché: 024071-ELT-003

LOCALISATION : RUE 30 IROISE - LOGT VACANT SUR PASS CHANTIER AU 03/09
LOGEMENT N° 101302, PORTE N°01, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 3

MOTIF : TRAVAUX DE MISE EN SECURITE NECESSAIRE A L'OBTENTION DU CONSUEL

Donneur d'ordre : M. M BRON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 04/09
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
MISE HORS TENSION ELECTRIQUE
DEPOSE PRISE COURANT CHAMBRE
FOURNITURE ET POSE PRISE COURANT DANS LA CHAMBRE
DEPOSE INTERRUPTEUR DIFFERENTIEL 63A TYPE A/C
FOURNITURE ET POSE INTERRUPTEUR 63A TYPE A
DEPOSE DISJONCTEURS
FOURNITURE ET POSE DE 9 DISJONCTEURS
DEPOSE ALIMENTATION EN 10 CARRÉ
FOURNITURE ET POSE ALIMENTATION EN 16 CARRÉ
MISE SOUS TENSION ELECTRIQUE
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI MATERIEL

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	ELT010-Rempl.Prise cour.bipol.+T 10-20A	1	17,00	17,00
1,00	ELT012-Rempl.Cable sortie 16A/32A	1	13,00	13,00
1,00	ELT071-Rempl.Interrupteur diff.30ma63A	1	100,00	100,00
9,00	ELT067-Rempl.Coupe circuit div.	1	25,00	225,00
TOTAL H.T.				355,00
T.V.A. a 10,00%				35,50
TOTAL T.T.C.En EURO				390,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.